



Speedmeeting Rouen

24/04/25



- **Les actualités de Corepile**
- **La gestion des piles et batteries au lithium**
- **Le dispositif de collecte en déchetterie**
- **Les soutiens financiers**
- **Communiquer pour améliorer la collecte des piles et batteries**
- **La filière COREPILE**

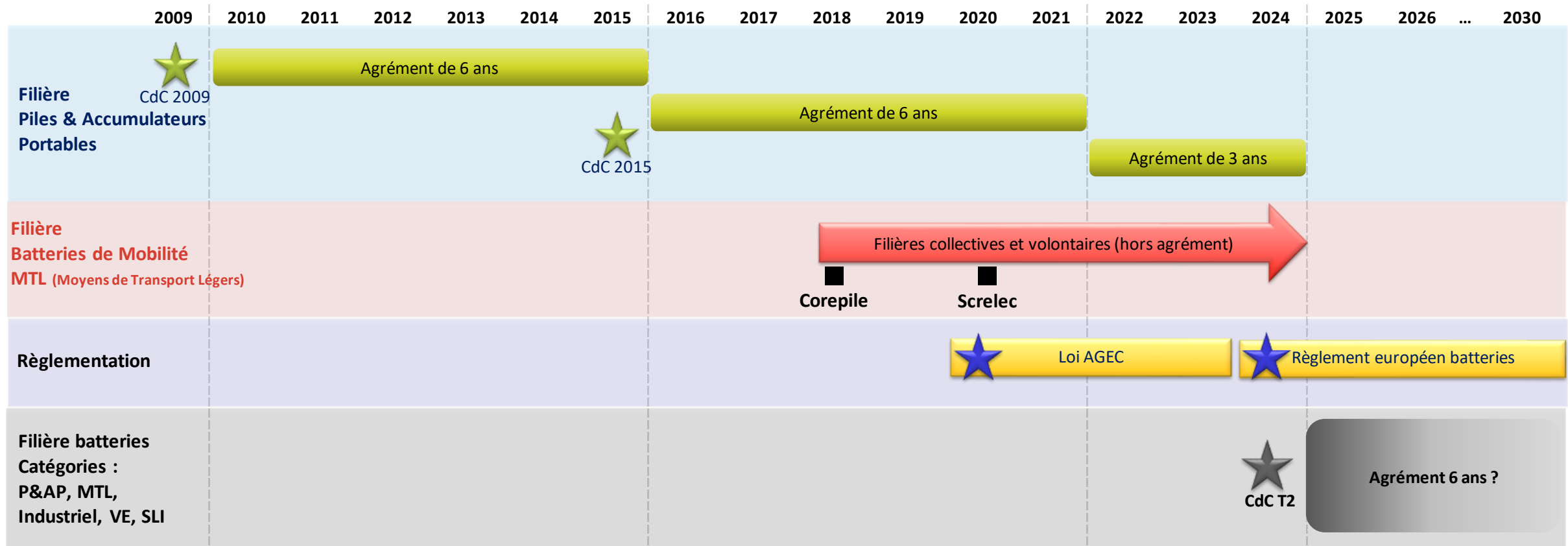


1

Les actualités de Corepile



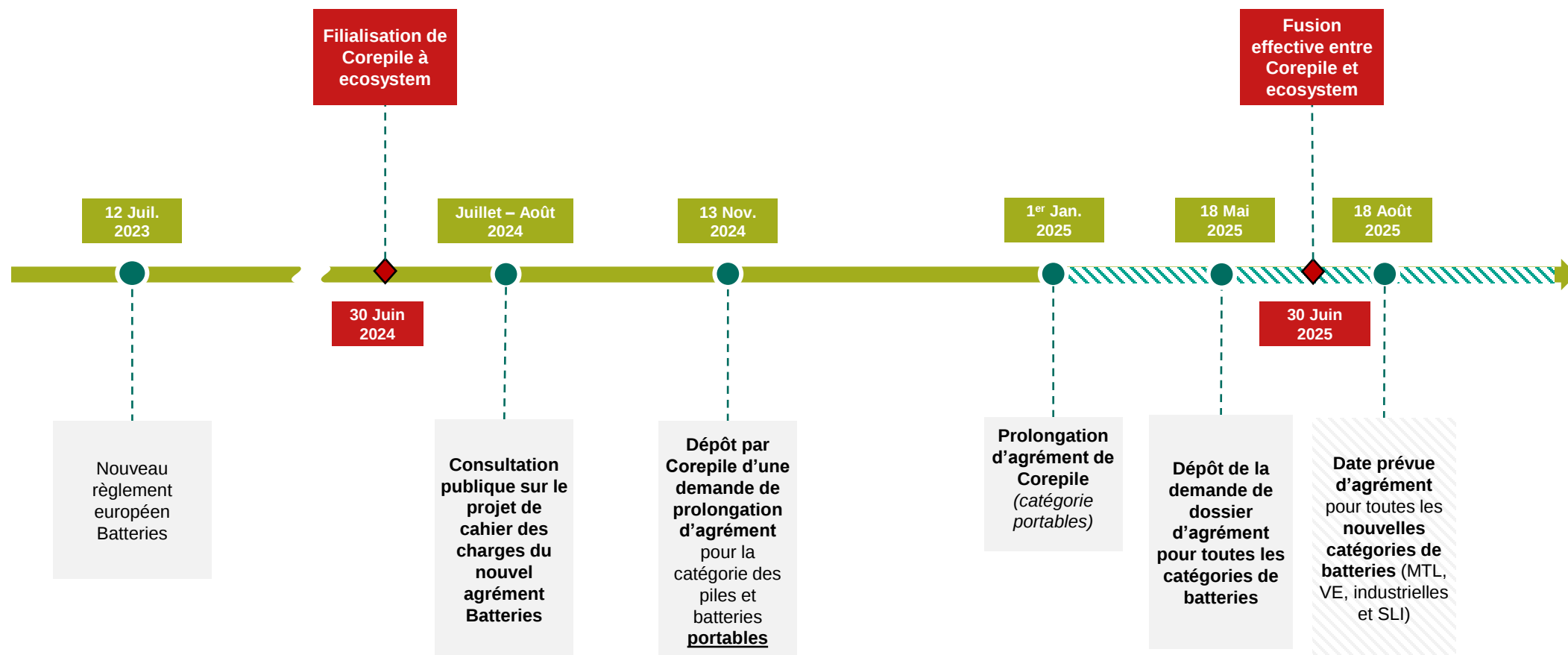
Evolution du cadre réglementaire de la filière Batterie



CdC: Cahier des charges



Calendrier de l'agrément de la filière Batterie

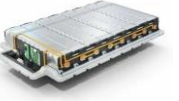


 Poursuite de l'activité sur la filière «portables» et « MTL » par Corepile



Catégories sur la filière Batterie

➤ Le prochain agrément de la filière introduit des nouvelles catégories de batteries:

Avant le 18/08/25	Après le 18/08/25	Principaux usages et applications (<i>non exhaustifs</i>)		Visuels (<i>non exhaustifs</i>)
P & A Portables	Batteries portables	EEE Ménagers	Véhicules électriques	
P & A Industriels	Batteries MTL (Moyens de Transport Légers ≤ 25 kg)	EEE Professionnels	Véhicules	
	Batteries industrielles (majoritairement >5kg)	EEE Ménagers		
	Batteries VE (Véhicules Electriques > 25kg)	EEE Ménagers	Engins de levage / manutention	
P & A automobiles	Batteries SLI (Starting, Lighting, Ignition)	EEE Professionnels	Stockage d'énergie	
		Véhicules électriques		
		Véhicules		

Perspectives – contrat avec les collectivités locales

- Corepile maintien l'ensemble de ses activités sans modification pour les collectivités locales selon les modalités précisées dans le cahier des charges:

« Les éco-organismes agréés avant le 1er janvier 2025 sur la filière à responsabilité élargie des producteurs des piles et accumulateurs portables poursuivent la mise en œuvre du contrat-type figurant dans leur dossier de demande d'agrément jusqu'à l'entrée en vigueur du contrat-type unique défini au 3.3 du présent cahier des charges, et au plus tard jusqu'au 1er janvier de l'année suivant l'agrément de l'organisme coordonnateur. »

- Le nouvel agrément impose la mise en place d'un contrat-type définissant notamment :
 - les modalités de prise en charge des batteries portables et MTL
 - Les modalités d'attribution du soutien financier à la communication
 - Les modalités d'attribution du soutien financier à la collecte

- L'ensemble des collectivités locales sera prévenu de l'avancée des démarches liées au prochain agrément et implications contractuelles et opérationnelles.



2

La gestion des piles et batteries au lithium



La gestion des piles et batteries au lithium

➤ La mise en marché de batteries au lithium connaît une forte croissance ces dernières années ; accompagnant la digitalisation de la société, la nomadisation des appareils électriques et électroniques et la transition vers des modes de déplacements décarbonés.

Avant 2025	Après 2025	Principaux usages et applications (<i>non exhaustifs</i>)		Présence de batteries au lithium
P & A Portables	Batteries portables	EEE Ménagers	Véhicules électriques	☒
P & A Industriels	Batteries MTL (Moyens de Transport Légers ≤ 25 kg)	EEE Professionnels	Véhicules	☒
	Batteries industrielles (majoritairement >5kg)	EEE Ménagers	Engins de levage / manutention	☒
	Batteries VE (Véhicules Electriques > 25kg)	EEE Professionnels	Stockage d'énergie	☒
	Batteries SLI (Starting, Lighting, Ignition)	Véhicules électriques		☒
P & A automobiles		Véhicules		



Gestion des piles et batteries au lithium

Piles et batteries lithium « portables »

➤ Corepile ne collecte dans le cadre de son agrément actuel que les piles et batteries au lithium classées comme « portables » :



Batteries d'outillage



Batteries d'ordinateur, téléphone, tablette



Piles bâtons et boutons

- ➡ Batteries classées comme « portables » au sens de la réglementation.
- ➡ Batteries pouvant être déposées dans le fut Corepile



Gestion des piles et batteries au lithium

Mode de conditionnement

Corepile a mené plusieurs études en partenariat avec l'INERIS qui a montré que le stockage en mélange des piles et batteries constitue un bon moyen de limiter le risque de propagation en cas d'échauffement ou départ de feu:

→ **pas de nécessité de faire un tri selon les technologies**

› Les bilans de tri des flux en déchetterie montrent que le lithium représente moins de 10% des volumes collectés:

→ **pas de nécessité de conditionnement spécifique du fût avec de la vermiculite**

› Corepile demande uniquement une attention particulière aux batteries endommagées

→ scotchage des connectiques si elles sont apparentes

→ ensachage individuel avant dépôt dans les fûts

› En partenariat avec l'INERIS et DEKRA, la filière a mis en place des fiches procédures résumant la réglementation applicable aux points de collecte et les préconisations de Corepile liés aux typologies de point de collecte.

› L'ensemble de ces procédures sont disponibles en format PDF: <https://www.corepile.fr/securite/>



Gestion des piles et batteries au lithium

Préconisations en cas d'échauffement ou d'emballement

➔ SI ÉCHAUFFEMENT SANS FUMÉE NI FEU



- Donnez l'alerte en interne
- Si possible, isolez la pile ou la batterie (attention à la chaleur)
- Refroidissez la pile ou la batterie concernée



en la couvrant
de sable



ou en la plongeant
dans un grand volume
d'eau froide

➔ SI FUMÉE ET/OU FEU



- Donnez l'alerte en interne, évacuez et contactez les services de secours
- Si possible isolez avec précaution la pile ou la batterie
- Si vous êtes formé, attaquez le feu à l'aide d'un extincteur à poudre D ou spécifique pour le lithium « Litex »



Gestion des piles et batteries au lithium

Autres piles et batteries au lithium

→ Piles lithium industrielles:

Lithium Chlorure de Thionyl (Li-SOCl₂)

Usages fréquents: télé-relevé, équipement médicaux, application militaire, balises de détresse

Marques principales: SAFT, TADIRAN, EVE



→ Batteries industrielles (batteries de plus de 5kg) :

Usages (non exhaustifs) : engins de manutention, levage, stockage d'énergie, équipements médicaux, etc.

Visuels (non exhaustifs):



→ Piles et batteries non reprises par Corepile dans le cadre de son agrément.

→ Batteries de Moyens de Transport Léger (MTL):

Tout type de batteries de vélo / trottinette électrique et d'engins de mobilité de moins de 20kg



→ Reprise possible (*sous confirmation de Corepile*) dans le cadre de la filière volontaire de collecte et recyclage des batteries de MTL.

→ Convention spécifique à signer entre la collectivité et Corepile et mise à disposition d'un contenant dédié.

3

Le dispositif de collecte en déchetterie



Rappel - matériel en déchetterie

Matériel standard

- Mise à disposition d'un ou plusieurs fûts en matériel standard (nécessité de le(s) disposer sur palette non fournie)
- Le fût est obligatoirement livré avec couvercle / cerclage et sache (obligations liées à l'ADR)
 - Sache: permet de prévenir le contact entre la paroi métallique et les piles (risques de court-circuit)
 - Couvercle et cerclage: éléments pour fermer le fût
- Une coiffe est proposée par Corepile dont la mise à disposition est sans frais pour la collectivité.
 - Protège contre les intempéries et permet de stocker le(s) fût(s) en extérieur
 - Améliore la visibilité et la matérialisation du point d'apport volontaire
- Corepile préconise de disposer le(s) fût(s) en extérieur, et au possible, à proximité du point d'apport des PAM.
- Dépôt en mélange des usagers, pas de nécessité de trier par technologie / catégorie.



BON À SAVOIR

La réglementation n'impose pas le stockage du /des fût(s) dans un local spécifique aux déchets dangereux.

Il n'est pas non plus nécessaire de les disposer sur rétention.



Dispositif pour la filière portable

Gestion des piles de clôture électriques

- › Certaines déchetteries peuvent recevoir des flux de piles de clôtures électriques.
- › En cas d'apport ponctuel, ces piles peuvent être stockées directement dans le(s) fût(s) Corepile.
- › En cas d'apport plus régulier, Corepile demande à ce qu'elles soient stockées sur palette et d'attendre la constitution de 4 à 5 niveaux avant d'en faire la demande de collecte.



BON À SAVOIR

Il n'est pas nécessaire de placer la palette à l'abri des intempéries
(piles destinées à être stockées en extérieur)



Dispositif pour la filière portable

Supports de communication

- Informe les usagers (affiche)
- Permet aux agents sur site d’avoir toutes les informations nécessaires concernant la filière



Une fiche synthétique pour les gardiens



Affiche Déchetterie



BON À SAVOIR

Eléments en commande libre sur le portail VOLTA de votre collectivité



Dispositif pour la filière MTL

Batteries concernées par la collecte en déchetterie

- Les batteries concernées sont les batteries à usage strictement personnel, ne sont pas concernées les batteries issues d'engins en libre-service ou d'engins en location.
- La gestion de la fin de vie de ces batteries doit être pris en charge par les entreprises ou collectivités concernées en prenant contact directement auprès de Corepile.



Exemple de batteries de MTL collectées par Corepile



Dispositif pour la filière MTL

Matériel mis à disposition

- Corepile met à disposition du matériel spécifique pour conditionner et stocker les batteries de MTL.
- Le matériel standard se compose d'un contenant de stockage (fût plastique 55L + sache) et d'éléments de sécurisation (sachets individuels + vermiculite).
- Le fut plastique est homologué et respecte les obligations réglementaires liées au stockage et au transport de ce type de déchet.



Dimensions:
H : 57cm D: 41cm
≈10 à 15 batteries

- Corepile demande un remplissage et conditionnement spécifique du fût selon une procédure fournie.



Dispositif pour la filière MTL

Procédure de remplissage



1
Mettre la saché dans le fût
en la laissant déborder en dehors.



2
Ranger les batteries verticalement dans le fût
> selon les catégories entre 10 et 20 batteries entrent dans un fût.
> **Attention toute batterie avariée doit être emballée dans un sachet avant d'être rangée dans le fût afin de l'isoler des autres batteries.**



2B



3
Mettre la vermiculite jusqu'à
recouvrir toutes les batteries.
Bien mettre une couche épaisse sur
le dessus, voir jusqu'en haut du fût.



3B **FACULTATIF**
Couche de batterie en plus
Si vous avez suffisamment de
place, vous pouvez mettre quelques
batteries supplémentaire au dessus
- puis recouvrir de vermiculite
jusqu'en haut du fût.



4
Remonter la saché plastique
pour la torsader.



5
... et la scotcher.



6
Bien visser le couvercle.



Dispositif pour la filière MTL

Supports de communication

Corepile met à disposition différents supports permettant d'accompagner la mise en place de cette nouvelle filière:



AFFICHE DECHETTERIE
Sur demande

Informe les usagers de la possibilité d'apport des batteries de MTL



GUIDE GARDIEN

Envoi systématique par Corepile à chaque site équipé

Permet aux agents d'avoir toutes informations nécessaires concernant la procédure attendue du remplissage du fût



BROCHURE USAGERS
Sur demande

Permet aux usagers d'avoir les éléments de sensibilisation sur le bon usage et recyclage des batterie de MTL



Dispositif pour la filière MTL

Mode opératoire

1

Identification par Corepile et la collectivité
des déchetteries / sites à enregistrer comme point de collecte



2

Envoi par Corepile de la convention spécifique à signer par la
collectivité



3

Mise à disposition du matériel de stockage à réception par Corepile
de la convention signée



Enlèvement des contenants de stockage

- Les contenants de stockage sont enlevés **sur demande** par la collectivité en ligne sur son compte VOLTA. (possibilité de laisser des commentaires / remarques dans la demande)
- Minimum: 1 fût (sauf cas déchetterie équipée de plusieurs futs) ou 1 palette de piles de clôtures électriques.



Enlèvement sous 10 jours ouvrés
après validation de la demande par
Corepile



Emission d'un **Bordereau de Suivi de**
Déchets à signer par le point de
collecte **en format dématérialisé**



Remplacement effectué du/des
contenant(s) plein(s) par autant de
contenant(s) vide(s)

En cas de vol / perte : contacter
Corepile (standard tel ou mail)



4

Les soutiens financiers



1 - Soutien financier à la communication

Le cahier des charges de la filière instaure un soutien financier à la communication éligible aux collectivités locales:

Le montant du soutien s'élève à 1 centime d'euro par habitant et ne pourra être demandé qu'une seule fois sur la durée de l'agrément du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2024.

Pour pouvoir en bénéficier :

- ⦿ Avoir signé le contrat Corepile
- ⦿ Remplir le formulaire et joindre les justificatifs ([téléchargeable ici](#)).

La signature du contrat est conditionnée aux compétences des collectivités locales signataires.



2 - Soutien financier à la collecte

Contexte de mise en application

- Corepile expérimente sur la période 2023-2024 un nouveau soutien financier à la collecte aux collectivités locales sous convention.
- **La date de mise en application de ce soutien est fixée a minima au 1^{er} janvier 2023 ou au 1^{er} janvier de l'année de signature de l'avenant à signer.** La durée d'éligibilité s'étend jusqu'au 31 décembre 2024, date de la fin d'agrément de Corepile.
- Le soutien proposé par Corepile se compose d'une part fixe et de deux parts variables (A et B).
- **Toute collectivité souhaitant bénéficier du soutien doit signer au préalable l'avenant spécifique proposé par Corepile.**



2 - Soutien financier à la collecte

Décomposition du soutien

MONTANT PAR POINT DE COLLECTE	PART FIXE
60 € par an, si	→ A minima une collecte réalisée par an (fût(s) et / ou palette(s) de piles de clôtures électriques)

MONTANT PAR POINT DE COLLECTE		PART VARIABLE	
OU	A	60€ par an, si → 2 fûts collectés systématiquement à chaque collecte sur l'année → Taux de remplissage de l'ensemble des fûts collectés ≥ 66% (soit minimum 200kg par fut)	
	A+	90€ par an, si → 3 fûts ou plus collectés systématiquement à chaque collecte sur l'année → Taux de remplissage de l'ensemble des fûts collectés ≥ 66% (soit minimum 200kg par fut)	
ET	B	20€ par an, si → Palette(s) de piles clôtures électriques collectée(s) systématiquement avec un ou plusieurs fût(s) <u>OU</u> plusieurs palettes de piles de clôtures électriques collectées systématiquement sur l'année. → Taux de remplissage de l'ensemble des fûts + palettes collectés ≥ 66% (soit minimum 200kg par fut et par palette)	 + 



5

Communiquer pour améliorer la collecte des piles et des batteries



Matériel de communication et sensibilisation

Des conteneurs de pré-collecte

- Permet d'équiper des sites dont le gisement ne permet pas une collecte en directe par Corepile (écoles, bibliothèques, centres aérés, camping, locaux administratifs, etc.)
- A vider en déchetterie ou sur un point de collecte Corepile.



LE GROS CUBE A PILES

En carton recyclé
Dimensions: 15x15x15cm
Contenance: 4 à 5kg



Bac 5 kg

En plastique avec couvercle
Dimensions: 17x11x18cm
Contenance: 4 à 5kg



LA BORNE JET'PIL

Pied en métal, capot en plastique
Dimensions: 130x40x25cm
Contenance: 20 à 25kg



Matériel de communication et sensibilisation

Le cube à piles: entre collecte et sensibilisation

- Permet d'avoir un endroit identifié dans les foyers pour stocker ses piles usagées
- Chaque face informe sur un élément de la filière



69% des français
le connaissent

LE CUBE A PILES

En carton recyclé
Dimensions: 10x10x10cm
Contenance: 1kg (consommation moyenne
d'un foyer par an)

PLUS DE 30 MILLIONS
distribués par les collectivités,
les magasins et les entreprises

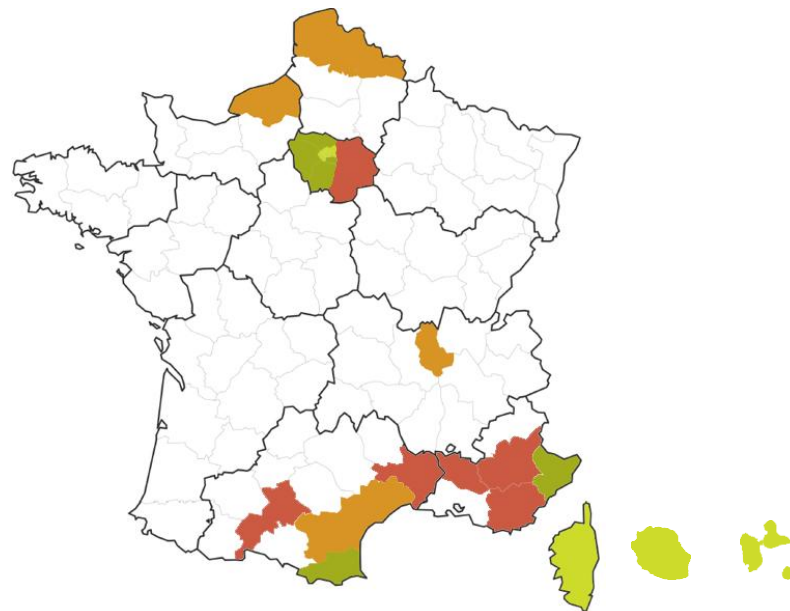
- Ex d'usage: distribution en porte à porte par les ambassadeurs du tri, en stand d'animation, dans des kits de bienvenus aux habitants, lors des mises à jour de calendrier de collecte
- Possibilité de personnaliser une face en cas d'opération de distribution importante (minimum: 30 000 unités commandées)



Focus actions Corepile

Distribution de cubes à piles en boîte aux lettres

- Corepile organise depuis 2021 une distribution de cubes à piles en boîte aux lettres sur les territoires où les performances de collecte sont améliorables.
- Objectif: ré-assurer un geste de tri dans les foyers.



	2021	2022	2023	2024
Nbr de cubes distribués	2,4 millions	2,7 millions	3,4 millions	2 millions



Matériel de communication et sensibilisation

Des supports imprimés

➤ Permettent de communiquer sur la filière



DEPLIANT

Dimensions: 10x20cm



DISPOSITIF DE 2 AFFICHES

Dimensions: 30x42cm



TOTEM

Dimensions: 63x63x180cm

➤ Ex d'usage (dépliant): distribution en complément des cubes (porte à porte, stand d'animation, etc.)

➤ Possibilité de personnaliser une face en cas d'opération de distribution importante (minimum: 30 000 unités commandées)



Matériel de communication et sensibilisation

Des supports pour la cible « enfant »



KUBAPIL'
 En commande libre
 A monter par l'enfant
 Dimensions: 7x7x7cm
 Contenance: entre 20 et 25 piles



AUTOCOLLANTS
 En commande libre

Ateliers destinés aux plus jeunes :

- ATELIER N°1**
CONSTRUCTION, OBSERVATION
ET FONCTIONNEMENT
D'UNE PILE AU CITRON
 TÉLÉCHARGER
- ATELIER N°2**
LUTTER CONTRE LES IDÉES
REÇUES SUR LES PILES
AVEC L'ÉLECTRO-QUIZ
 TÉLÉCHARGER
- ATELIER N°3**
CONSTRUCTION D'UN JEU
D'ADRESSE ÉLECTRIQUE
 TÉLÉCHARGER
- ATELIER N°4**
6 PETITS JEUX POUR
TOUT SAVOIR SUR LA COLLECTE
ET LE RECYCLAGE
 TÉLÉCHARGER

Ateliers plutôt destinés aux CM2 ou 6ème :

- ATELIER N°5**
DÉCOUVRIR ET CLASSER
LES PILES ET PETITES BATTERIES
 TÉLÉCHARGER
- ATELIER N°6**
COMBIEN DE PILES
ET BATTERIES POSSÈDE-T-ON
CHEZ SOI ?
 TÉLÉCHARGER
- ATELIER N°7**
LES MÉTAUX USUELS
 TÉLÉCHARGER
- ATELIER N°8**
CONSTRUIS TA PILE !
 TÉLÉCHARGER
- ATELIER N°9**
ESCAPE GAME
 TÉLÉCHARGER

Ateliers pour le collège :

ATELIERS PEDAGOGIQUES
 A télécharger

- Permettent de communiquer de manière ludique aux enfants et d'accompagner l'organisation de concours de collecte dans les écoles.



Matériel de communication et sensibilisation

Des supports pour la cible « enfant »



CARTON DE COLLECTE

Dimensions: 21x21x21cm
Contenance: 13kg



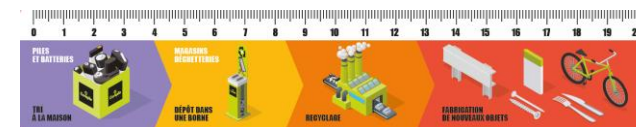
CRAYON

En commande libre



DIPLOME INDIVIDUEL

En commande libre
Dimensions: 21x21x21cm
Contenance: 13kg



CADEAUX et JEUX DE SOCIETE

Selon projet

➤ Permettent de stocker les piles issues du concours et de valoriser chaque élève / chaque classe participante



Matériel de communication et sensibilisation

Des supports pour organiser des concours de collecte



GUIDE CONCOURS DE COLLECTE

A télécharger

Pour accompagner la mise en place d'un concours de collecte de piles dans les écoles



DOSSIER ENSEIGNANT

A télécharger

Sensibilise les enseignants sur l'historique et l'organisation de la filière



AFFICHE CONCOURS DE COLLECTE

A télécharger

Pour informer de la mise en place d'un concours de collecte de piles dans les écoles

- Permettent d'avoir toutes les informations sur la filière, les modalités d'organisation d'un concours et d'informer des dates envisagés.



Temps forts Corepile

Avril

C'est pile le printemps !

Nettoyage de printemps & chasse aux piles dans les foyers

Objectif :
Inciter les citoyens à
« vider leur tiroirs » dans
une période propice au
rangement



Où sont les piles chez soi ?



[Lien chass'O'piles](#)

Septembre

Semaine Européenne du Recyclage des Piles Début septembre

Objectif :
Sensibiliser les citoyens
sur l'importance de
rapporter ses piles et
petites batteries usagées
dans les points de collecte



Décembre

Fêtes de fin d'année Décembre

Objectif :
Rappeler qu'1 pile sur 2 est
vendue à l'occasion des
fêtes. Profiter du temps
libre après les fêtes pour
rapporter piles et batteries

- Corepile incite tous ses partenaires (adhérents, enseignes, collectivités, prestataires de collecte, tri , traitement, etc.) à les relayer à leur niveau.



6

La filière COREPILE



Périmètre de la filière P&A portables

✓ Piles et petites batteries acceptées



Piles bâtons



Piles boutons



Toute batterie d'appareils électriques



Toute batterie d'appareils portatifs



Batteries de clôtures électriques



Toute batterie au plomb gélifié (ex : systèmes d'ouverture de portail, batteries de tondeuses, mini-voitures électriques d'enfant...)

✗ Déchets non acceptés



Batteries au plomb et à l'acide (batterie de voiture ou de moto)



Piles et batteries industrielles



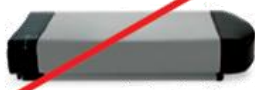
Télérelevés à retourner au fournisseur



Balises maritimes ou de secours (notamment de gilets de sauvetages) à retourner au fournisseur



Seringues ou pacemaker



Batterie de vélo électrique ou de micro-mobilité (à rapporter chez un revendeur)



Onduleurs (nous prenons uniquement la batterie)



Chargeur pour piles rechargeables ou chargeur de batterie (à mettre avec les appareils électriques)



Condensateurs (à mettre avec les appareils électriques)



Déchets ménagers, déchets métalliques (sacs plastiques, etc.)

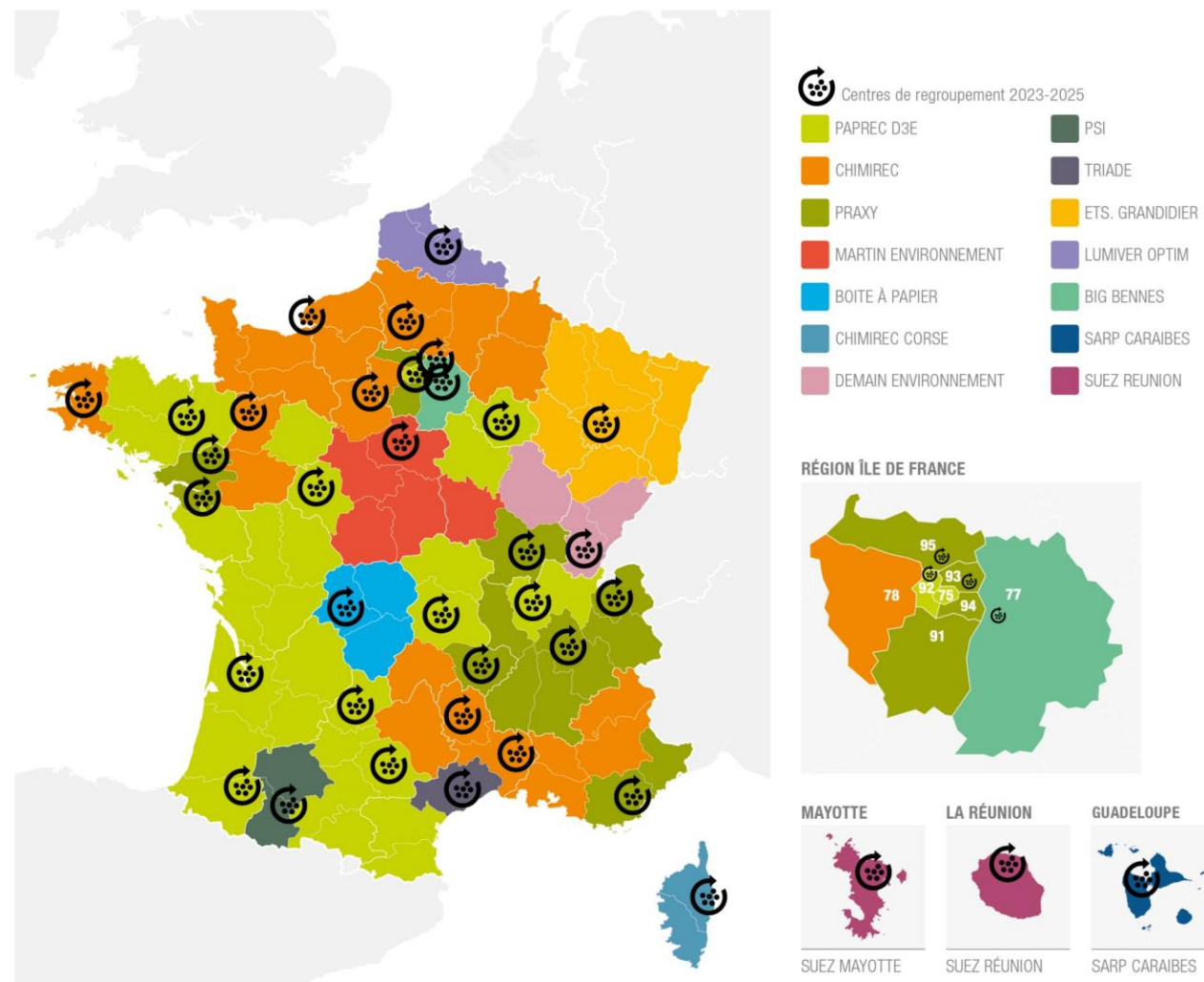
BON À SAVOIR

Pour les piles ou batteries d'usage spécifique (non vendues dans le commerce): consulter Corepile



Le schéma logistique

Les prestataires de collecte et centres de regroupement



Répartition sur l'appel d'offres 2023 – 2025



Le schéma logistique

Le tri

- L'étape de tri consiste à trier les piles et petites batteries en fonction de leurs propriétés pour être ensuite acheminées vers un centre de traitement adéquat.
- Le tri est réalisé manuellement par des opérateurs selon le principe du tri « négatif »



Le schéma logistique

Les prestataires de collecte et centre de regroupement



› 6 centres de tri dédiés.

› Une dizaine de centres de traitement (France + Europe) spécialisés dans le traitement d'une catégorie.

› Filières de tri et de traitement concentrés autour d'un nombre restreint d'acteurs industriels.



CENTRE DE TRI

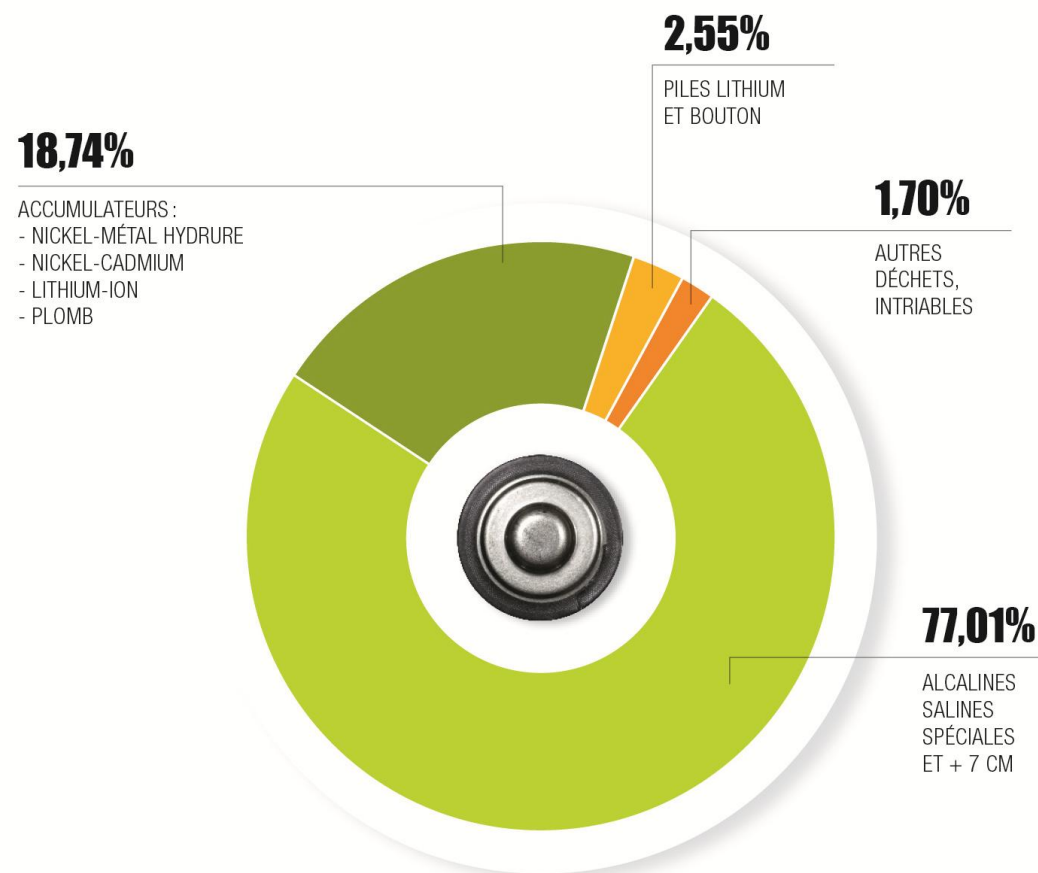


CENTRE DE RECYCLAGE



Le schéma logistique

Le tri



- Les piles (tout format confondu) représentent plus de $\frac{3}{4}$ des volumes collectés par Corepile.
- La chimie Li-on représente aujourd'hui moins de 8% des volumes collectés, essentiellement auprès d'un réseau professionnel (centres de démantèlement DEEE, SAV).

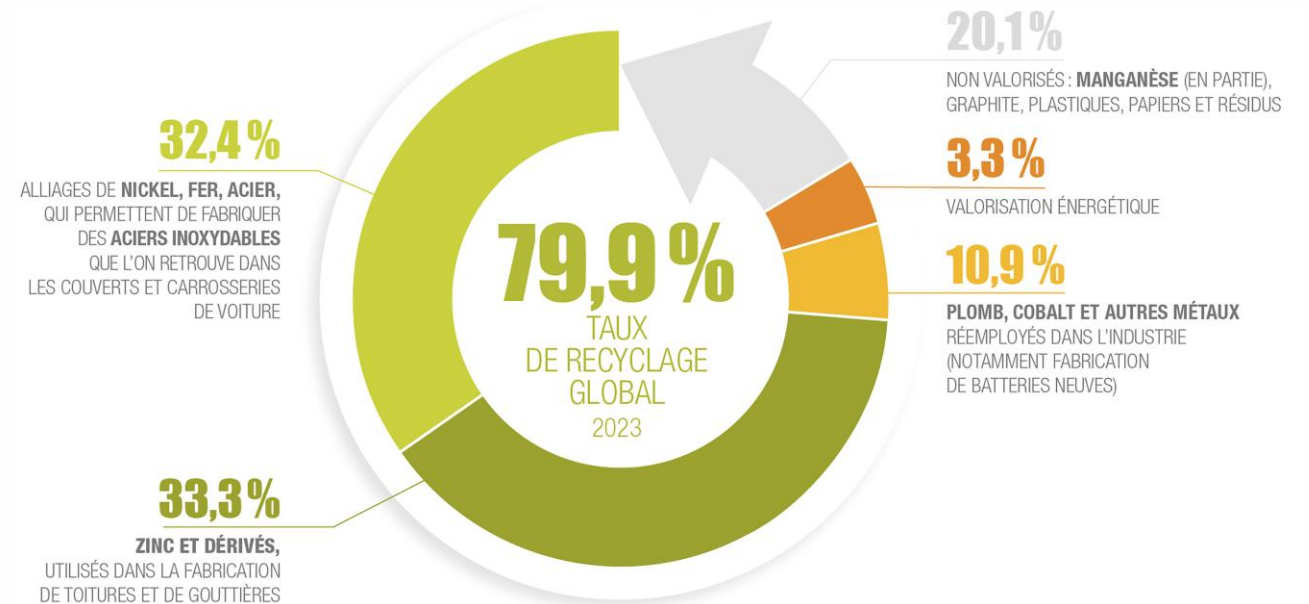


Le schéma logistique

Le traitement

➤ Les piles et batteries sont traitées par deux procédés :

- pyrométallurgie (procédé thermique)
- hydrométallurgie (procédé chimique)



➤ Près de 80% est recyclé pour fabriquer de nouveaux objets.





RECYCLER SES PILES ET BATTERIES C'EST FACILE ET C'EST UTILE !



... et c'est un véritable travail de fourmis, avec le concours de l'ensemble de nos partenaires pour une économie toujours plus circulaire...

... merci de votre confiance!



Merci pour votre attention

VOTRE CONTACT



Irchaad HOSSEN

Responsable des relations extérieures et dynamisation des réseaux



irchaad.hossen@corepile.fr
corepile@corepile.fr



01 56 90 30 97
01 56 90 30 90

